

# Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifient.**



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide  
« Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! »  
sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## Les 5 règles d'or pour les seniors



Pour vous protéger  
des vols par ruse  
(faux policiers, gendarmes,  
agents des eaux  
ou de l'électricité ...)  
ainsi que des escroqueries

1 - Je n'ouvre pas ma porte à un(e) inconnu(e) et j'utilise un entrebâilleur ou un viseur optique

2 - Je ne me fie pas aux brassards ou aux effets portés même si la personne est en uniforme

3 – Je ne divulgue en aucun cas l'endroit où je garde mes bijoux et mon argent liquide

4 – Je me méfie des démarcheurs trop entreprenants

5 - Au moindre doute, un seul numéro pour alerter la gendarmerie



En Cas de Vol

➤ **Ne touchez à rien !**

Pour contacter  
la brigade de  
gendarmerie de votre  
domicile :

En journée  
01.30.98.58.60  
Sinon, composez le 17

**La gendarmerie  
vous conseille  
pour mieux  
vous protéger**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Gendarmerie des  
Yvelines



Partagez et soyez nombreux  
à nous flasher



**PRÉVENTION  
DES  
SENIORS**



**Les 5 règles d'or**

